

Réf: Dossier 334709

Avis de constitution

SOCIETE « DIONYS »

Siège ABIDJAN-KOUMASSI REMBLAIS DERRIERE
SUPERMACHE AUCHAN, Lot 55, Ilot 171

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIONYS »

Objet : - Vente d'équipements sportifs (maillots, ballons, paires de chaussures etc.

- Commerce général

- Transport privé et public de biens, de personnes et de marchandise

- Location et vente de véhicules

- Achat et vente de fournitures de bureau

- Import-export

- Prestations de services

- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-KOUMASSI REMBLAIS DERRIERE
SUPERMACHE AUCHAN, Lot 55, Ilot 171

Dirigeant(s) M AGBATO FRANCK MARTIAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08112 du 22/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48739/GTCA/RC/2024 du 22/08/2024

